

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00003

Numéro SIREN : 399 416 445

Nom ou dénomination : SMTN - SERVICE MAINTENANCE TRAVAUX NEUFS NEGOCE

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/011987

Désignation de l'entreprise : SARL SMTN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 16 B rue Mathieu Vallat - BP 6		42230 ROCHE LA MOLIERE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 39941644500027		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 30062023	
		N-1 30062022	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières notées : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Quaden

Désignation de l'entreprise : SARL SMTN

Néant ☐ *

					Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :75.000.....)				DA	75 000	75 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC				
	Réserve légale (3)				DD	7 500	7 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE				
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		B1	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		EJ	)	DG	590 833	589 967
	Report à nouveau				DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	28 303	866		
	Subventions d'investissement				DJ				
	Provisions réglementées *				DK	168 935	157 385		
	TOTAL (I)				DL	870 571	830 718		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM			
		Avances conditionnées				DN			
TOTAL (II)				DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP				
	Provisions pour charges				DQ				
	TOTAL (III)				DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS				
	Autres emprunts obligataires				DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	92 240	3 419		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	680	1 682		
	Dettes fiscales et sociales				DY	8 755	18 833		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ				
	Autres dettes				EA		231 180		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB				
	TOTAL (IV)				EC	101 675	255 113		
	Ecart de conversion passif * (V)				ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	972 246	1 085 832		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C				
			Ecart de réévaluation libre		1D				
			Réserve de réévaluation (1976)		1E				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				1F			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				1G	28 802	69 315	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				1H				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARTL SMTN

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	152 250	FH		FI	152 250	150 390	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	152 250	FK		FL	152 250	150 390	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	15	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	152 265	150 390
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	39 713	13 543	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 543	7 208	
	Salaires et traitements*					FY	84 648	78 566	
	Charges sociales (10)					FZ	37 755	13 443	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	22 575	22 575	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	4	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	192 237	135 335
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(39 972)	15 056
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	273		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	273	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 657	2 328	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	4 657	2 328
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 384)	(2 328)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(44 357)	12 727	

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SMTN

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	91 339			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	445	445		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	91 784	445		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	11 994	11 994		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	11 994	11 994		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	79 789	(11 550)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	7 130	312		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	244 321	150 835		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	216 019	149 969		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	28 303	866		
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG				
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP HQ				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Abandon dettes suite à rbt anticipé concordat				91 339	
	amortissements dérogatoires		11 994		445	
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	10
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	10
Permanence ou changement de méthodes	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	11
Etat des provisions	11
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Composition du capital social	11
Charges à payer	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 972 246.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 152 250.00 Euros et dégageant un bénéfice de 28 302.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Remboursement anticipé des dettes du plan de redressement financé partiellement par un emprunt de 100 000 € contracté auprès du Crédit Agricole pour une durée de 5ans.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	50.0000	1 500			1 500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	123
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138
Dettes fiscales et sociales	8 705
Total	8 966

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- AFI	357 267	100.00	22 944
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			



SMTN - SERVICE MAINTENANCE TRAVAUX NEUFS NEGOCE
Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 euros
Siège social : Z.I. du Buisson 16 B Rue Mathieu Vallat
42230 ROCHE LA MOLIERE
399 416 445 RCS SAINT-ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 7 SEPTEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 28 302,75 euros de la manière suivante :

- | | |
|--|-----------------|
| • au poste « autres réserves » : | 28 302,75 euros |
| | <hr/> |
| • Total égal au bénéfice net comptable : | 28 302,75 euros |

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes, au cours des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 SEPTEMBRE 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance